

Appel à projets

Accompagner le déploiement d'outils d'aide au diagnostic en imagerie aux urgences

Juillet 2023

Mme Hélène BUGEL, ingénieur biomédical - référente
imagerie DOS

Table des matières

I. Contexte	2
II. Objectifs	2
IV. Engagements	3
V. Budget	3
VI. Dossier de candidature	3
VII. Sélection des projets.....	3
VIII. Calendrier	4
IX. Personnes ressources	4

I. Contexte

Les outils numériques, plus particulièrement l'Intelligence Artificielle (IA) se développent de plus en plus dans le domaine de l'imagerie médicale tant pour l'aide au diagnostic que pour le dépistage.

La Société Francophone de Radiologie (SFR) reconnaît aujourd'hui l'apport des algorithmes d'IA de même que leur capacité à produire des réponses rapides et satisfaisantes à des questions précises dans la prise en charge des patients (exemple des algorithmes de tri et de workflow en cas de suspicion de fractures). Grâce à ces outils, l'IA accélère la prise en charge des patients aux urgences et permet aux radiologues de consacrer leur expertise aux examens prioritaires.

C'est dans ce contexte de prise en charge des patients aux urgences nécessitant des examens radiologiques, que l'Agence Régionale de Santé Ile de France (ARS IDF) souhaite accompagner les établissements dans l'acquisition et la mise en place d'outils numériques d'aides aux diagnostics en imagerie.

II. Objectifs

Cet appel à projets a pour objectifs d'accompagner l'achat et le déploiement de solutions et outils d'aide aux diagnostics en imagerie afin de contribuer à l'amélioration de la prise en charge des patients des services d'urgence.

- Participer à un meilleur diagnostic (rapide et performant) en imagerie ;
- Contribuer à une démarche d'évaluation sur l'évolution de la prise en charge du patient et des résultats associés en lien avec l'implantation du nouveau dispositif.

III. Modalités du projet

Les structures qui peuvent répondre à cet appel à projets régional sont l'ensemble des établissements de santé franciliens publics ou privés disposant et étant autorisés à un service d'accueil des urgences (adulte et/ou pédiatrique) et ayant accès sur site 7/7J et 24/24H à un plateau d'imagerie.

IV. Engagements

Les établissements candidats s'engagent à :

- Mettre en œuvre le projet au plus tard au dernier trimestre 2023 ;
- Participer à un comité technique régional animé par l'ARS IDF qui aura pour rôle de suivre l'ensemble des projets retenus ;
- Fournir à l'ARS IDF un rapport technique et financier détaillé du projet.

V. Budget

Les projets retenus par l'ARS bénéficieront d'une subvention d'un montant maximal de 25 000€.

VI. Dossier de candidature

La candidature s'effectuera au travers du portail de démarches-simplifiées.fr, au lien suivant :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ars-idf-aap-2023-accompagner-le-deploiement-d-outi>

Le dossier de candidature devra comprendre :

- Informations générales ;
- Description du plateau d'imagerie et de son organisation ;
- Description de l'activité d'imagerie liée aux urgences ;
- Description de la solution retenue ;
- Bénéfices attendus de la solution pour l'amélioration de la prise en charge des patients aux urgences (solution proposée pour l'aide aux diagnostics en imagerie, évaluation de la solution proposée, et objectifs visés)
- Présentation détaillée du budget et du calendrier de mise en œuvre ;
- Annexes.

Les dossiers électroniques déposés après échéance du délai de dépôt et les dossiers ne présentant pas le budget détaillé du projet, le montant de l'aide attendue et son affectation, se verront opposer un refus préalable.

VII. Sélection des projets

Un comité de sélection est constitué auprès de l'ARS en partenariat avec un groupe d'experts comportant des représentants des fédérations, des professionnels concernés, des associations de patients, qui rendra une proposition d'avis au directeur général de l'ARS.

VIII. Calendrier

Date de publication de l'AAP : **31 juillet 2023** ;

Date limite de soumission du dossier de candidature : **15 septembre 2023** ;

Date de réunion du comité de sélection : **octobre 2023** ;

Notification des résultats de la sélection : **octobre 2023**.

IX. Personnes ressources

Mme Hélène BUGEL : helene.bugel@ars.sante.fr ;

Messagerie générique : ars-idf-dos-plateau-mt@ars.sante.fr.

**Agence Régionale de Santé Île-de-France,
13 rue du Landy, 93200 – Saint-Denis
Tél 01.44.02.00.00**

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr>